



DROIT DE REPONSE A L'ARTICLE PARU DANS LE JOURNAL LA MONTAGNE

La Présidente du Département de la Creuse, Valérie SIMONET, et le Président du Syndicat Mixte DORSAL, Jean-Marie BOST, souhaitent réagir à l'article paru dans le journal La Montagne édition Creuse du 13 mars 2024 intitulé « La Com-com s'oppose à Dorsal ».

L'objectif du **100% Fibre Creuse** porté par les collectivités creusoises, 78 000 lignes à construire, sera bien **atteint en 2024**, et cela avec **sept mois d'avance** sur le planning initialement prévu. Ce grand projet d'aménagement du territoire aura nécessité **plus de 170 M€ d'investissement**, grâce à la mobilisation de la **Région Nouvelle Aquitaine, du Département de la Creuse, des Intercommunalités creusoises, avec le soutien de l'Etat et de l'Union Européenne**.

Les collectivités ont confié la mise en **exploitation** de ce réseau public à **NATHD** (Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit) structure 100% publique, dont les membres sont la Région Nouvelle Aquitaine, et les syndicats DORSAL, Charente Numérique, Périgord Numérique, Lot et Garonne Numérique et SYDEC des Landes.

Les collectivités ont su mettre en place en quelques années, un **véritable service public de la fibre**, d'autant que l'opérateur historique de téléphonie filaire (réseau cuivre) va mettre fin à son réseau de 2027 à 2030.

Cette infrastructure indispensable n'aurait pas pu voir le jour, sans une **péréquation** nationale de l'Etat, dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, et sans la mise en œuvre de mécanismes de **solidarité locale** : les intercommunalités creusoises, parfois fragiles, ont été ainsi appelées à contribuer financièrement à des niveaux les plus modestes possibles, au regard des investissements à réaliser.

Le cas de la Communauté de Communes de Creuse Sud-Ouest est une excellente illustration du mécanisme de financement solidaire mis en œuvre.



Lors du lancement du 100% FIBRE en 2018, **Creuse Sud-Ouest**, territoire très rural, représentait **12.500 lignes fibre à construire**, pour un montant d'investissement de **27,5 millions d'€**, le coût moyen de construction et raccordement final, d'une ligne sur la zone d'initiative publique en Creuse, hors Agglomération du Grand Guéret, étant de **2 200 €**.

La **participation de Creuse Sud-Ouest est de 520 k€**.

Ce qui revient, une fois les autres financements déduits, à **2 %** de participation de l'intercommunalité au coût réel construit, soit un reste à charge de **42 € par ligne** au lieu de 2 200€. Nous retrouvons bien sûr ces mêmes ratios pour les autres intercommunalités creusoises.

Cette très forte **péréquation locale** a été rendue **possible** par la mise en place d'un **prêt porté par le syndicat DORSAL**.

Les recettes de commercialisation du réseau aux opérateurs sont captées par NATHD, qui les redistribue à DORSAL, permettant ainsi le remboursement de l'emprunt.

Ce système vertueux fonctionne et il fonctionnera d'autant mieux que les creusois s'abonnent progressivement au réseau Fibre, ce qui, avec la disparition du fil cuivre va aller croissant et rapidement.

C'est ce principe choisi et validé par les élus creusois, ceux des intercommunalités et du Conseil départemental, qui a permis de minimiser au maximum l'apport financier de ces mêmes collectivités.

Pour autant, un **réseau de cette ampleur**, plus de 8 000 kms de fibre, n'est pas figé et il **évolue** au fil des besoins que peuvent être des :

- Extensions de réseau vers un nouveau projet immobilier
- Adductions télécom des constructions neuves
- Effacements d'appuis aériens (en coordination avec les réseaux de distribution électrique et de télécommunications)
- Dévoiements de réseau
- Créations de génie civil nécessaires parfois sur les derniers mètres
- Réparations de fourreaux cassés empêchant le raccordement fibre
- Etc...



Ces opérations, communément qualifiées de Vie du Réseau (VDR), ont, elles aussi, un coût et viennent s'ajouter aujourd'hui au financement du déploiement réseau. A court terme, elles seront financées par les revenus de la commercialisation du réseau de fibre aux opérateurs.

Cependant, nous constatons que le tarif auquel les opérateurs commerciaux accèdent au réseau public fibre est sous-évalué s'agissant d'un réseau essentiellement rural.

Il est 40% inférieur au tarif d'accès au réseau cuivre.

Une augmentation des tarifs d'accès à notre réseau fibre est ainsi en cours de mise en œuvre.

En attendant que cette hausse de la tarification soit effective, il était impératif de prendre les mesures nécessaires pour assurer le financement des opérations de Vie du Réseau et l'équilibre économique de notre réseau public.

Aujourd'hui pour financer la vie du réseau, via un enveloppe provisionnelle annuelle, plutôt qu'une augmentation des contributions de fonctionnement des intercommunalités au syndicat (possible statutairement), DORSAL propose aux Intercommunalités une **participation forfaitaire et proportionnelle au nombre de lignes** sur chaque territoire, sur un volet investissement. Le **Conseil départemental** a approuvé cette proposition et s'engage de son côté, à abonder ce fonds à hauteur de **50%**, là encore afin de minimiser le coût réel pour les intercommunalités.

Il s'agit, encore une fois, d'un mécanisme basé sur la solidarité.

Nous entendons que certains puissent préférer ne pas souscrire à cette démarche, mais rappelons que cela les conduira de fait à renoncer à voir s'appliquer ce mécanisme de solidarité à leurs propres besoins de travaux de vie de réseau ; charge à eux alors de définir leurs propres choix de réalisation technique et d'assurer leur financement.

Enfin, si cela avait été oublié, **DORSAL est le syndicat des collectivités** qui sont les acteurs-décideurs de son fonctionnement, décident et votent par délibérations, les missions, les orientations, les budgets et les affectations de résultat, comme dans toute commune ou intercommunalité.

Il ne nous semble pas jusqu'alors, avoir eu de la part des représentants des collectivités creusoises, d'autres propositions pour financer la vie du réseau, mais nous y sommes tout à fait ouverts.

Contact DORSAL : Yan PAMBOUTZOGLOU (05 87 21 30 70 – com@dorsal.fr)